



PROJET PEDAGOGIQUE

2020/ 2021



SOMMAIRE

1. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

1.1. Rappel des orientations du Projet Educatif (page 1)

1.2. Organisation fonctionnelle (page 2)

1.2.1. Localisations et contacts

1.2.2. Périodes d'ouverture et inscriptions

1.2.3. L'équipe

1.2.4. Restauration

1.2.5. Communication

1.2.6. Tarifs

1.3. Valeurs et objectifs de l'équipe (page5)

1.3.1. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues

- Respect
- Partage

1.3.2. Présentation des objectifs transversaux

- Assurer la sécurité physique morale et affective des enfants
- Favoriser le sentiment de plaisir
- Apprendre à vivre ensemble
- Favoriser un accueil individualisé de l'enfant

1.4. Modalités d'évaluation (page 7)

2. Présentation de l'Annexe les ExplOrateurs

2.1 Moyens (page8)

2.1.1. Matériels

2.1.2. Humains

- Le rôle de la directrice
- Le rôle des animateurs

2.2. Le public des CM2 et la particularité de l'accueil de loisirs (page 9)

2.3. Fonctionnement : objectifs, démarche, projets (page 10)

2.4. Accueil de midi à l'Annexe (page 13)

1. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

1.1. Rappel des orientations du Projet Educatif

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale, la Ville d'Oberhausbergen a choisi de décliner le service périscolaire, appelé les ExplOrateurs, en deux lieux d'accueil adaptés aux besoins de sécurité et des âges des enfants :

- Les ExplOrateurs pour les enfants de 3 à 11 ans ;
- L'annexe des ExplOrateurs pour les enfants en classe de CM2 en période scolaire les midis.

Aménager ce service en deux lieux de vie, de découverte, d'apprentissage et de socialisation, a permis de dégager des espaces d'activités qui permettent à l'enfant de s'épanouir en toute sécurité. Il s'agit donc de proposer une offre de loisirs de proximité, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

1. Les ExplOrateurs : un lieu d'animation et de découverte.

La manière dont un enfant met à profit son temps libre est importante pour son épanouissement. La fatigue, le désœuvrement sont autant d'obstacles à l'égalité d'accès de tous au savoir, à la culture et au sport. C'est pourquoi, les différents temps d'accueil des structures sont des moments privilégiés qu'il convient de ne pas négliger.

2. Les ExplOrateurs : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux.

L'accueil de loisirs permet d'offrir à l'enfant un terrain d'expérimentation et de découverte dans le but de développer sa curiosité et de réutiliser de nouveaux apports émotionnels, sociaux, ainsi que davantage de capacités motrices. Il s'agit de proposer à l'enfant un autre regard sur le monde qui l'entoure.

L'aménagement des temps d'accueil et des activités de l'enfant constitue un des enjeux prioritaires d'une éducation globale au service de la réussite scolaire et de l'insertion de chacun. Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés. C'est pourquoi, les activités proposées aux ExplOrateurs, doivent, en lien avec les projets d'écoles, susciter l'envie de faire, et amener l'enfant à prendre conscience de ses capacités, afin qu'il apprenne à s'en servir.

3. Les ExplOrateurs : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté

Nous devons mettre en avant la notion de citoyenneté au quotidien. Apprendre à « vivre ensemble », nécessite des règles, du respect, l'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité ; ces notions sont au cœur du projet des deux lieux d'accueil

1.2. Organisation fonctionnelle

1.2.1. Localisations et contacts

Adresse : Les ExplOrateurs 9 rue des magnolias 67 205 Oberhausbergen Téléphone : 03.88.56.07.96 Courriel : lesexplorateurs@oberhausbergen.com	Adresse : Annexe les ExplOrateurs 6A place du général Leclerc 67 205 Oberhausbergen Téléphone : 03.88.56.07.96 Courriel : lesexplorateurs@oberhausbergen.com
---	--

1.2.2. Périodes d'ouverture et inscriptions

Périodes et horaires d'ouverture :

L'accueil périscolaire est ouvert

- 36 semaines en période scolaire

Inscriptions :

Les inscriptions au temps périscolaire se font de manière régulière ou occasionnelle. Elles ont lieu au courant du troisième trimestre précédant l'année scolaire concernée. Une commission d'attribution des places se réunit et définit l'affectation des places en fonction des critères de priorité adoptés par délibération du Conseil municipal.

1.2.3. L'équipe

Les équipes se composent de directeurs, d'animateurs, d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est en tout point conforme au cadre réglementaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

1.2.4. Restauration

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires. Les repas sont préparés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration. Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande). Le repas est composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine.

Les enfants ayant une allergie alimentaire, peuvent bénéficier d'un repas spécifique, après accord avec la direction de l'accueil et du prestataire de restauration.

Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

1.2.5. Communication

Nous utilisons différents canaux de communication suivant les sujets abordés.

A destination des familles :

- Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les évènements et échéances de la structure ;
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
- Courrier, pour la facturation et les évènements exceptionnels ;
- E-mail pour échanger des informations ponctuelles.

A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs ;
- Echange d'e-mail ;
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
- Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

1.2.6. Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune www.oberhausbergen.com et dans les structures.

Les goûters du matin et du soir sont fournis par les parents.

1.3. Valeurs et objectifs de l'équipe

1.3.1. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues

Respect et partage sont les deux valeurs sur lesquelles se fondent notre démarche pédagogique :

- LE RESPECT :
 - **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).

- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

- LE PARTAGE :

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; la partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

1.3.2. Présentation des objectifs transversaux des ALSH

Deux unités d'accueil distinctes, dans deux bâtiments séparés exigent de la cohérence dans l'organisation.

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

Veiller à la sécurité physique nous amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques.

Veiller à la sécurité morale peut amener à poser des sanctions qu'il faut prendre le temps d'expliquer, mais aussi à valoriser les "bonnes actions". Nous rajouterons que nous devons veiller à ce que l'enfant ne subisse aucun préjudice moral ou autre traumatisme.

Veiller à la sécurité affective, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

- Apprendre à vivre ensemble :

Rejoindre un accueil de loisirs c'est intégrer un lieu de vie collectif.

Afin de permettre à chacun de trouver sa place, il est important de respecter les choix des différents individus s'ils ne vont pas à l'encontre de la sécurité de tous. C'est aussi l'apprentissage de la coopération en réunissant plusieurs forces et / ou savoirs dans un but commun.

- Favoriser le sentiment de plaisir :

Nos structures d'accueil doivent être des lieux où les enfants **prennent plaisir** à venir. Pour eux il n'est pas toujours évident d'évoluer en dehors du cadre familial. L'équipe d'animation doit s'en soucier pour qu'ils se sentent rassurés et puissent profiter de chaque minute à l'accueil de loisirs.

- Favoriser un accueil individualisé de l'enfant :

Chaque enfant porte son histoire familiale et chaque contexte familial est différent. Nous devons tenir compte de tout ce qui nous est confié dans le strict respect de la vie privée de chacune des familles. Certains enfants demandent un dispositif d'accueil encore plus adapté en raison d'allergies, de régime alimentaire par exemple. Afin de veiller à leur sécurité l'équipe d'animation (personnel de service compris) doit en avoir connaissance et prendre des dispositions nécessaires.

L'enfant, une personne à part entière, doit avoir la possibilité de dire non à la participation à une activité ou, à l'inverse pouvoir profiter d'animations répondant à sa demande.

- Favoriser l'accueil des enfants porteur de handicap :

Pour accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap, l'équipe de direction est à l'écoute de la famille, afin d'explorer toutes les possibilités (aménagement de locaux, prise en charge particulière...) pour optimiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans mettre en difficulté, ni le groupe, ni l'équipe d'animation.

Diverses formations autour du handicap peuvent être suivies par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des besoins.

La structure est accessible aux personnes à mobilité réduite.

1.4. Modalités d'évaluation

Elles sont basées sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Les indicateurs quantitatifs sont établis par l'équipe d'animation en tenant compte de différents chiffres.

- La fréquentation et son analyse ;
- La participation aux activités ;

Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure ;

- Prendre l'avis des enfants au quotidien ;
- Les temps de réunion de l'équipe d'animation ;
- Les retours des familles, formels (assemblée générale) ou informels.
- le groupe de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs de la vie de la structure (parents, directeurs, élus, partenaires). Ils se réunissent une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et évoque le futur des différents projets de l'accueil.

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :

- Positif, à pérenniser = animations et organisations répondant pleinement à nos objectifs ;
- Satisfaisant, à faire évoluer = animations et organisations répondant partiellement à nos objectifs ;
- Négatif, à retravailler = animation et organisation ne répondant pas à nos objectifs.

2. Présentation de l'Annexe les ExplOrateurs

2.1. Les moyens

2.1.1 Matériels

Les locaux se situent dans l'école élémentaire Josué-Hoffet où sont mis à disposition :

- une grande salle partagée (espace de restauration et espace d'animation)
- une salle de classe aménagée en ilots pendant le temps périscolaire
- une cuisine

Nous disposons d'un stock de matériel permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique...).

2.1.2 Humains

L'équipe est composée :

- d'une directrice diplômée BPJEPS LTP
- d'un animateur diplômé. Les animateurs qui interviennent à l'Annexe viennent de l'équipe des ExplOrateurs ce qui nous permet de garder un lien avec l'ensemble des ALSH.

LE ROLE DE LA DIRECTRICE

La Directrice assure la sécurité et la bonne santé physique et morale des usagers et de l'équipe d'animation.

Elle a une fonction :

- Administrative : suivi des inscriptions, suivi des effectifs, gestion de la communication, rendre compte à la direction des ExplOrateurs.
- De gestion matérielle des locaux et des installations misent à disposition : commandes de matériels pédagogiques et d'entretiens, signalement des problèmes techniques liés aux locaux, gestion du bon fonctionnement du matériel de cuisine et de l'informatique.
- De coordination et de planification des activités intégrant au mieux les compétences de chaque animateur
- Pédagogiques auprès de l'équipe, des usagers et des parents : débriefing quotidien avant et après le service avec les animateurs, organisation des réunions (équipe, familles...) et projection à la fin de chaque cycle (de vacances à vacances).

- Sociales, relation avec les différents intervenants : échanges réguliers avec les familles et les prestataires extérieurs
- D'évaluation, de régulation : méthode de l'araignée (en annexe)
- Garder du lien avec les ExplOrateurs : les différents comptes rendus des missions ci-dessus sont à partager avec les ExplOrateurs afin d'assurer une continuité et de garder du lien.

LE ROLE DES ANIMATEURS

- Ils participent à la construction du projet : réunions, préparation des animations, bilans, temps d'accueil
- Ils animent les temps d'accueil au moyen d'activités
- Ils ont une attitude respectueuse envers les enfants, parents, équipe pédagogique et de direction.
- Ils coopèrent à l'action de l'équipe
- Ils évaluent leurs pratiques et comportements
- Ils respectent et adhèrent le projet pédagogique
- Ils respectent les locaux et le matériel mis à disposition

2.2. Le public des CM2 et la particularité de l'accueil de loisirs

Adapter un accueil spécifique aux enfants en classe de CM2 permet de renforcer la cohérence éducative. Cette année scolaire est particulière pour les enfants de par le fait qu'ils ont le statut "des plus grands" et qu'ils s'appêtent à quitter un environnement qu'ils côtoient depuis le début de leur scolarité, les écoles et les structures d'accueil d'activité périscolaire de la ville étant à proximité. Ils commencent à avoir besoin de se regrouper et de s'identifier au groupe formé. Leur avis critique sur les choses se développe en même temps que leurs émotions. L'esprit de compétition se développe et les enfants cherchent à se confronter aux autres pour tester la limite de leur corps et de l'environnement qui les entoure. Afin d'éviter qu'ils ne se cantonnent à leur groupe et valoriser leur place de grand, nous devons favoriser l'entraide entre les CM2 et les autres, tout en mettant en place des temps où ils peuvent se retrouver

Il est donc important de travailler sur deux aspects :

- Le premier est de garder du lien avec les autres enfants et les animateurs des ExplOrateurs afin qu'ils ne restent pas dans une bulle, mais qu'on les valorise en fonction de leur statut avec bienveillance à l'égard des autres enfants. Cela leur permet de partager ce qu'ils vivent et leur expérience. L'échange de compétence des animateurs est également un plus. Le brassage des animateurs qui viennent des ExplOrateurs donnent un angle différent et du sens à une cohérence entre les deux ALSH.
- Le deuxième est de préparer le passage vers l'adolescence et le collège. La manière d'aborder les activités, aménager les espaces de vie et permettre de se les approprier sont des choses importantes. Le travail sur

l'autonomie prend une autre ampleur en responsabilisant les enfants en fonction de leurs capacités et besoins.

L'accueil de loisirs l'Annexe les ExplOrateurs est donc ouvert uniquement durant les temps méridiens en période scolaire.

Les enfants rejoignent le groupe de l'accueil de loisirs les ExplOrateurs les lundis et jeudis soirs, jours où ils peuvent choisir de faire leurs devoirs ou toute autre activité libre ou encadrée avec les enfants des autres classes.

Les mardis et les vendredis soirs, les enfants se rendent à l'Espace Jeune, de façon à créer une passerelle vers un lieu d'accueil adapté aux pré-adolescents et adolescents.

2.3 Objectifs, démarche et projets

Objectif général : Développer l'autonomie et la responsabilisation de chacun à partir des capacités de chacun		
Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme	L'animateur est en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient	Les enfants peuvent proposer des jeux, des animations et les mener accompagné d'un animateur
Valoriser la prise d'initiative		L'équipe d'animation propose des jeux, donnent les règles de façon à ce que les enfants puissent se les approprier et jouer en autonomie
Développer la capacité de l'enfant à communiquer	L'équipe d'animation privilégiera les projets d'activités conçus et imaginés par les enfants et leur donnera les moyens de les réaliser	Mise en place d'activités autonomes Aménagement des lieux qui favorisant l'action et la créativité
Permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance et d'être responsabilisé dans ses actes	Les enfants sont associés dans le fonctionnement du périscolaire	Appropriation de la salle et décoration à leur image
		Les enfants réalisent des tâches de la vie quotidienne : participe au rangement, à la préparation des activités, au nettoyage et à la vaisselle

		Mise en place d'un tableau de roulement pour les tâches
--	--	---

Objectif général : Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant		
Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
<p>Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques et de favoriser son épanouissement</p> <p>Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et les adultes que ce soit par la parole ou les langages non verbaux.</p> <p>Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe</p>	<p>Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques</p> <p>Mettre en place des ateliers permanents</p> <p>Être à l'écoute des idées proposées par les enfants</p>	<p>Jeux collectifs et initiation artistique</p> <p>Ateliers danse et, théâtre (mise à disposition de costumes)</p> <p>Ateliers manuels : mise à disposition de matériel et création d'un classeur d'activité</p> <p>Activités de découverte (de soi, des autres, des différentes cultures, de l'environnement...) Séance de relaxation</p>
<p>Permettre à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver sa place</p> <p>Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect pour chaque personne et sa vigilance</p>	<p>Mise en place des temps d'écoute et de dialogue afin de favoriser la confiance</p>	<p>Temps d'échange, forum et expressions libre</p> <p>L'équipe d'animation restera disponible et rester à l'écoute des enfants. Chaque enfant doit pouvoir entretenir des relations privilégiées avec des enfants comme des adultes. Nous favoriserons les activités en petits groupe</p>
<p>Développer la prise de décision, de choix de l'enfant</p>	<p>Adapter l'espace en jeux libres</p>	<p>Emprunts de nouveaux jeux et mise à disposition de l'enfant</p> <p>Mise en place de temps « libres »</p>

Développer l'imaginaire et la curiosité de l'enfant		encadrés par l'équipe Mise en place d'un coin lecture avec un renouvellement régulier à la médiathèque
---	--	---

Objectif général : Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité		
Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
<p>Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe,</p> <p>Favoriser la prise de décisions collectives</p> <p>Faire en sorte que les enfants intègrent la notion de respect (et sachent le sens de ce mot) : respect de lui-même, des autres, du matériel, de l'environnement</p>	<p>Favoriser la communication et l'échange pour établir des règles de vie avec le groupe d'enfants</p> <p>Etre rigoureux sur les règles et la vie en collectivité et notamment sur le respect, la sécurité, la politesse et ne pas banaliser la violence</p>	<p>Mise en place de forum et de mise au point réguliers sous forme d'un livre d'or</p> <p>Mise en place d'activités de « compétitions » tels que : tournois de babyfoot, quizz, battle pour communiquer sur les règles du Vivre ensemble</p>
<p>faire en sorte que les enfants s'organisent à plusieurs autour d'un projet d'activité</p> <p>mettre en avant la notion de partage.</p>	<p>Sensibiliser les enfants au respect de la nature et l'envie de partager avec les ExplOrateurs</p>	<p>Projet JARDIN DU PARTAGE : Les enfants observeront le rythme de la nature, prendront soin de celle-ci et créerons un jardin artistique et naturel. Le but étant également de faire découvrir aux enfants les joies des activités du jardin puisqu'ils disposent de cinq bacs pour planter. Les plus jeunes pourront y participer et y seront invités</p> <p>Réaliser des cabanes à se partager dans le jardin</p>

--	--	--

Divers projets sont mis en place au cours de l'année. Certains sont prédéfinis comme :

- Un projet portant sur l'éducation aux médias porté par Alice de la médiathèque, que nous avons commencé l'année dernière. Ce projet peut également être intégré pendant la pause méridienne puisque nous avons la possibilité d'avoir accès à la salle informatique de l'école
- Un projet de broderie
- Des sessions de sports de cohésions (Thèque, Ultimate...)

D'autres projets seront mis en place après concertation avec les enfants.

2.4. Accueil de midi à l'Annexe les ExplOrateurs

Les enfants sont recherchés dans les classes

L'organisation de l'accueil permet aux enfants de se nourrir et de profiter, avant ou après le repas, d'un temps d'animation libre ou encadré en profitant des locaux à disposition.

Le temps du repas est un moment convivial, propice à l'apprentissage de la citoyenneté (apprendre à se tenir à table, respecter le groupe en ne faisant pas de trop de bruit...).

Les enfants pendant le repas :

Ils participent activement à l'organisation. Il est demandé aux enfants de se servir de tout et sont encouragés à goûter à tous les aliments du menu. Les enfants se servent au maximum seuls (développement de la dextérité et autonomie /une cuillère minimum). Le repas est présenté sous forme de buffet

Les animateurs pendant le repas :

Pendant le repas, les animateurs mangent avec les enfants, les incitent à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs mais aussi ils garantissent le calme et leur sécurité physique et affective.

Le temps d'animation :

La pause méridienne est un temps primordial pour l'enfant. Celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, jouer librement, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateurs ou simplement dialoguer avec celui-ci. Les animations proposées tiennent compte des besoins des enfants à ce moment de la journée

ANNEXE

EVALUATION

L'Evaluation se fera sous cinq critères, déclinés en 21 items reportés sur le système de « l'araignée »

1°) **Santé et sécurité**

1. Sait assurer la sécurité morale, affective et physique des enfants
2. Sait être à l'écoute des enfants et sait leur parler
3. Sait assurer des soins basiques en cas de petits accidents

2°) **L'équipe**

4. Sait écouter ses collègues
5. Est force de proposition
6. Est à l'heure
7. Sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir
8. Sait se documenter

3°) **Le fonctionnement**

9. les moyens sont-ils suffisants ?
10. les horaires sont ils respectés
11. Comment a été la préparation des activités
12. Comment a été la préparation des déplacements
13. Comment a été la gestion des repas
14. Comment a été la gestion des temps libres

4°) **Les activités**

15. Anticipe et prépare les activités
16. Sait créer un imaginaire
17. S'implique dans l'activité
18. Sait adapter l'activité aux conditions climatiques

5°) **Le projet**

19. Connaît la notion de projet
20. Travaille avec une méthodologie de projet
21. Partage les valeurs du projet

